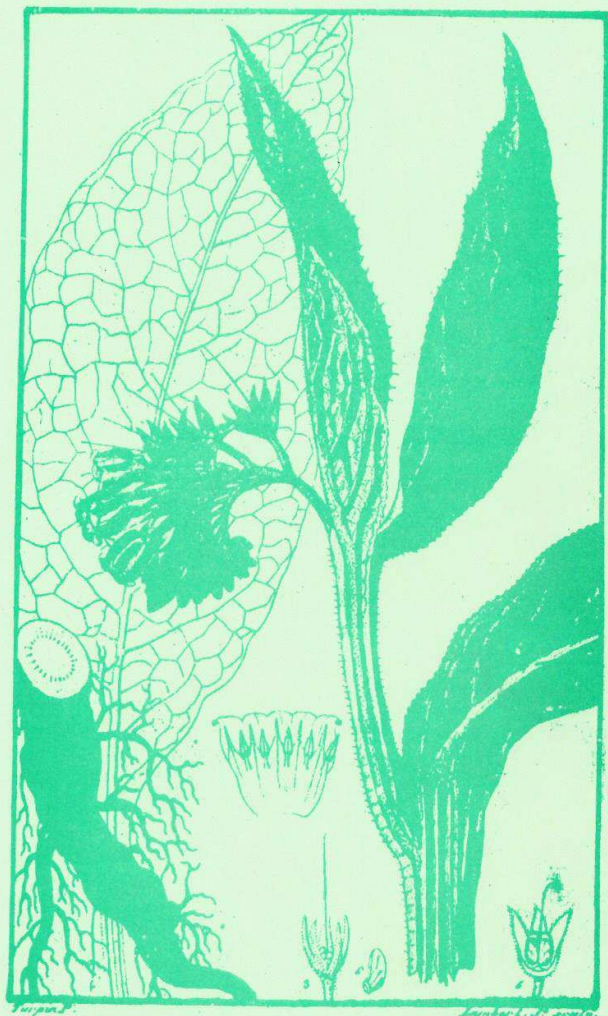


ISSN 0399 - 2527

SOCIÉTÉ
ARCHEOLOGIQUE
de
LIGNAN de BORDEAUX

et
du
CANTON
de
CREON

BULLETIN
de DECEMBRE
1986



CONSOUDE

IMPRIME PAR LA SOCIÉTÉ AU SIÈGE SOCIAL

n° 14

MAIRIE : 33360 LIGNAN

Gérant de Publication

L. DELUGA

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

En début de chaque année il existe une tradition fort agréable, c'est celle des vœux. Tous les membres du Bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 1987.

Dans ce bulletin, (entièrement réalisé par des bénévoles, d'où quelques imperfections que vous voudrez bien leur pardonner,) vous aurez un aperçu des activités de l'année écoulée. Je pense que 86 fut une année bien remplie; Deux sorties, une dans le Haut-Quercy, l'autre à Plassac. Participation active à deux expositions (Le Pout et Lignan). Tout ceci sans parler du travail traditionnel comme la recherche de documents sur notre canton, l'enrichissement de notre photothèque, et notre présence à de nombreuses manifestations.

J'espère qu'en 1987, nous pourrons aller encore plus loin dans la recherche et la divulgation des vestiges de notre Histoire.

La Présidente

G. CAMPILLO

LE NOUVEAU BUREAU

PRESIDENTS D'HONNEUR HONORAIRES -

Messieurs BALLION André et GUILLOT Jean-Roger,
fondateurs du Musée de LIGNAN et CREON ainsi que de la
société archéologique.

PRESIDENTS D'HONNEUR -

Madame GUIMON, Maire de Lignan
Monsieur TRUPIN, Conseiller Général, Maire de
Camblanes
Monsieur CAUMONT, Maire de Créon

PRESIDENTE - Mademoiselle CAMPILLO

VICE PRESIDENTS - Mme CHASSAGNE, Mr BERGERE, Mr VERDEAU

SECRETAIRE - Monsieur GOLFIER

SECRETAIRE ADJOINT - Mr RAGOT André

TRESORIER - Monsieur JAUBERT

TRESORIER ADJOINT - Mme LABARERE

ARCHIVISTE - Monsieur RAGOT Robert

PUBLICATION - Monsieur DELUGA

MEMBRES DU BUREAU - Messieurs HERAUD, DE BOISSAC, DUFEAU,
EYRAUD, REGALDO, JAUBERT Charles, COURREGELONGUE, DURBAIN,
BLAISE, Madame CORNET.

S O M M A I R E

- Le mot de la Présidente.
- Le nouveau Bureau.
- Bilan des activités en 1986.
- Assemblée générale à Carignan.
- Sortie du 8 Juin à Padirac et Rocamadour.
- Foire aux pots de Sadirac- La Grande Consoude.
- Exposition d'histoire Locale; Bonnetan, Cénac, Lignan, Loupes, Sadirac.
- Exposition de Le Pout.
- Sortie à Plassac.
- Sondages autour de l'Eglise de Lignan
- Histoire de Carignan; Les Seigneurs de Canteloup, (suite et fin).
- Histoire de la Poste.
- Télégraphe Chappe.
- Esclanson.
- Poésie de André BERRY
- Dates à retenir pour 1987
- Le mot du trésorier.

RAPPORT DES ACTIVITES EN 1986

- 26 Janvier : ASSEMBLEE GENERALE A CARIGNAN DE BORDEAUX
(voir compte rendu)
- 10 au 28 Février : Participation aux sondages à l'église de LIGNAN
(Pierre Régaldo)
- 19 Avril au 1 Mai : Exposition sur l'histoire locale des communes de
BONNETAN, CENAC, LIGNAN, LOUPES, SADIRAC,
2300 visiteurs (voir compte rendu)
- 8 Juin : Sortie de la Société Archéologique au gouffre de
PADIRAC et a ROCAMADOUR (voir compte rendu)
- 15 et 16 Juin : Participation à l'exposition sur la poterie
a SADIRAC.
- 29 Juin : Participation à l'exposition " a la recherche du
temps passé " école Marie Rivier C.M.2 au centre
aéré de LA Fraise FARGUES st HILAIRE.
- 6 Septembre : Sortie de la Société Archéologique sur le site de
PLASSAC. Visite des villas Gallo-Romaines et du Musée
- 13 Septembre : Participation à l'exposition " Recherche du temps
passé " à l'occasion de l'inauguration des locaux
de la mairie de FARGUES st HILAIRE.
- 21 Septembre :: Journée portes ouvertes Monuments de France
- 18 au 26 Octobre : Importante participation à l'exposition " Aspects
de la Préhistoire et de l'Histoire de l'ENTRE-DEUX-
MERS " dans la salle polyvalente de LE POUT.
1000 visiteurs
- 26 Octobre : Participation exposition de TALENCE.
- 28- 29 - 30 Novembre : Colloque " Les Origines " centre ANDRE MALRAUX
à BORDEAUX

LE MUSEE DE LIGNAN ET DU CANTON DE CREON a accueilli, durant l'été 86, 890 visiteurs ainsi que plusieurs groupes scolaires et rallyes. 102 membres ont participé aux sorties du 8 juin et du 6 septembre.

Nous remercions tous les membres de la société qui ont aidé à l'organisation des différentes manifestations.

NECROLOGIE

André BERRY, né le 1 Août 1902, nous a quitté cette année. Ce grand poète avait passé son enfance à Quinsac. C'était un grand voyageur, mais les bords de la Garonne restaient sa principale source d'inspiration.

Roger RABINIAUX écrit à propos de sa principale oeuvre, " Esprits de Garonne ": " cet énorme poème est à la fois une épopée paysanne, un roman en vers, une sorte de western poétique, des Géorgiques gasconnes, tout cela imprégné de spiritualité et de fantastique".

Fait unique dans l'histoire de la littérature contemporaine la commune de Quinsac avait érigé sur la place du village, le buste d'André BERRY qui avait été inauguré par le poète lui-même.

Merci d'avoir fait connaître, grâce à vos poèmes, nos villages de la rive droite.

A la fin de ce bulletin, vous pourrez lire un des poèmes d'André BERRY.

(d'après un article paru dans Sud-Ouest)



ASSEMBLEE GENERALE

Cette année notre société a choisi la salle des fêtes de Carignan-de-Bordeaux pour tenir son assemblée générale, présidée par Monsieur JACQUES, maire de la commune. A la cinquantaine d'adhérents et sympathisants s'étaient joints plusieurs maires: MM. CAUMONT (Créon), PIERRE (Le Pout), PRINCE (Bonnetan), certains adjoints: MM. VALDES (Lignan), SUDRY et MOREAU (Sadirac), CONSTANTIN (Cénac), ainsi que de nombreux conseillers municipaux des communes du Canton. Malgré leurs occupations, MM. Pierre GARMENDIA, député de la Gironde et Guy TRUPIN, conseiller général, tinrent à honorer de leur présence cette manifestation.

Melle CAMPILLO, présidente, après avoir excusé Mme GUIMON, maire de Lignan-de-Bordeaux et Melle GARRISSOU, maire de Fargues-St Hilaire, présenta le nouveau bureau et fit un rapide bilan des activités en 1985.

Le musée a reçu un peu plus de huit cents visiteurs sans compter les écoles, associations et rallyes. Grâce à Melle Sylvie ARTAUD, TUC, l'inventaire complet a pu être enfin réalisé. Les nouvelles vitrines ont été rapidement garnies par les prêts de M. BERGERE. C'est en 1972 que celui-ci découvrit dans une carrière de Camiac un impressionnant gisement d'animaux fossilisés. Le public est invité à venir admirer les témoins d'une faune, aujourd'hui disparue de notre région.

Les différentes soirées, à Sadirac (fêtes du battage et préhistoire), à Carignan-de-Bordeaux (préhistoire avec MM BERGERE et LENOIR) reçurent un accueil chaleureux. MM. BERGERE et DELUGA firent découvrir aux écoliers carignonnais le silex, sa taille, ses utilisations. Le succès de cette manifestation nous encourage à renouveler cette expérience en 1986.

Le goût de l'histoire locale est en plein essor. A Bonnetan un groupe de recherches, présidé par M. DURBAIN, s'est créé et travaille activement sur le passé de cette commune. A La Sauve, Melle PINAUD, archéologue, a fondé une association pour l'étude et la mise en valeur de l'Abbaye. En décembre se sont tenues les assises régionales des associations du patrimoine. "L'ambition du ministère de la culture est de donner une place plus importante aux associations dans l'ensemble du dispositif de la politique du patrimoine". Plusieurs problèmes ont été abordés (rôle des associations, collaboration bénévoles-scientifiques, moyens techniques et financiers, information, etc...). Souhaitons que ce dialogue se poursuive dans les années à venir.

Monsieur GOLFIER évoqua ensuite les différents chantiers ouverts en 1985. Des membres de notre société participèrent notamment à ceux de Lugasson (M. PETIT) et de La Sauve (Melle PINAUD).

La fédération archéologique de la Gironde, à laquelle nous adhérons, va modifier ses statuts pour accueillir de nouvelles associations, par exemple les groupes d'ethnologie.

Mme FESCIA-BORDELAIS prit la parole pour évoquer la Maison de la Poterie, à Sadirac, et l'étroite collaboration entre, d'une part, la population de cette commune, les membres de notre société et, d'autre part, M. REGALDO, chercheur au C.N.R.S et elle même. Courant Mars une exposition aura lieu dans la salle des fêtes de Sadirac.

M.LENCIR, préhistorien, expliqua pourquoi si peu de silex sont trouvés dans notre région. Le manque de matière première en est la raison principale, mais il fit remarquer qu'il y avait souvent une relation étroite entre le nombre de sites connus et le nombre de prospecteurs. A nous de conclure!

M.DFLUGA remémora la visite en Carente-Maritime, le 9 Juin dernier. Ce fut une réussite totale. Tous les participants en ont gardé un tel souvenir, qu'une soirée consacrée à cette sortie a été envisagée.

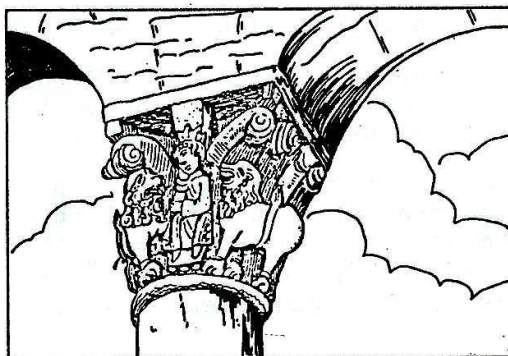
Mais au cours de cette réunion l'avenir ne fut point oublié. A l'initiative de M.VALETTE, conservateur des archives départementales, une exposition sur l'histoire locale des communes de Bonnetan, Cénac, Lignan-de-Bordeaux, Loupes et Sadirac se tiendra du 19 Avril au 1 Mai, à Lignan-de-Bordeaux. Les personnes intéressées peuvent s'adresser aux mairies de ces communes. Il faut rappeler qu'une manifestation du même genre regroupant Carignan, Fargues, Pompignac, Salleboeuf et Tresses eut lieu l'an dernier et reçut plusieurs centaines de visiteurs. Des visites commentées des musées bordelais ont été envisagées. M. le Maire du Pout proposa d'organiser une exposition sur la préhistoire, au mois d'octobre. La réponse ne pouvait qu'être positive. Toutes ces activités ne nous empêcheront pas de continuer à participer à certains chantiers de fouilles.

Pour détendre et faire rêver l'assistance, l'infatigable M. DFLUGA commenta de magnifiques diapositives qu'il prit au cours de son voyage au Canada et surtout dans la province de la Colombie Britannique.

M.JAUBERT, notre trésorier, dut aborder le problème des ressources financières de notre association. Il remercia le Ministère de la culture et les différentes communes qui nous accordèrent une subvention en 1985. Cela nous permit d'acquérir de nouvelles vitrines de sonoriser le musée, de faire imprimer des affiches. Mais il reste encore beaucoup à faire.

M.Pierre GARMENDIA, député, conscient du rôle culturel d'une telle association, promit de continuer à nous aider et encouragea les maires du canton à poursuivre leurs efforts. Avec un grand plaisir, il remit le premier diplôme d'honneur de la Société à M.REGALDO SAINT-BLANCARD, pour l'ensemble de ses travaux sur les potiers de Sadirac. Mme FESCIA-BORDELAIS pour son étude ethnologique des potiers sadiracais, reçut le second des mains de M.TRUPIN, conseiller général et président d'honneur de la Société. M et Mme EYRAUD, de Carignan, furent récompensés pour leurs recherches sur leur commune, par M.CAUMONT, président d'honneur et maire de Créon. Un quatrième diplôme sera remis à M.DUDIT pour son livre sur l'histoire de Cambes.

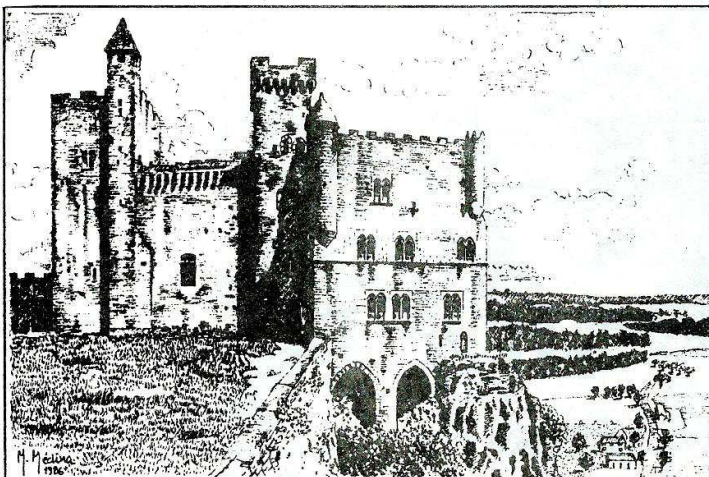
Après ces manifestations officielles tout le monde put se retrouver autour d'un vin d'honneur où l'on parlait de quoi, d'histoire bien sûr.



le 8 Juin en Haut-Quercy

Ce beau Dimanche de Juin rassemblait au petit matin, devant la mairie de Lignan, un nombre important de participants, pour une journée placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.

Ce fut d'abord une halte à BEYNAC pour un petit déjeuner au pied du château.



BEYNAC. - Le château de Beynac.

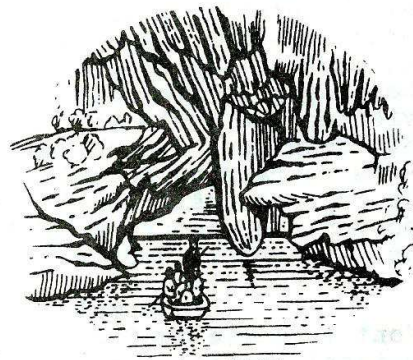
Perchée sur la falaise qui surplombe les maisons blotties à son pied le long de la rivière, la vieille forteresse surgissait comme un jaillissement de pierre au soleil levant.

Les origines de ce château sont incertaines. On sait cependant qu'il existait au XIIIème siècle une forteresse plusieurs fois ruinée et rebâtie, puisque Richard Coeur de Lion la donna au capitaine Mercadier et que Simon de Monfort la démantela en 1214, au cours de la croisade des Albigeois.

Après ce site antique, nous arrivâmes rapidement à Padirac, pour la descente dans le gouffre et la promenade souterraine sur la rivière.

Ce gouffre conserve mondialement sa première place parmi les plus remarquables cavernes connues et demeure incontestablement celle dont le type se présente comme le plus complet, le plus varié, le plus impressionnant.

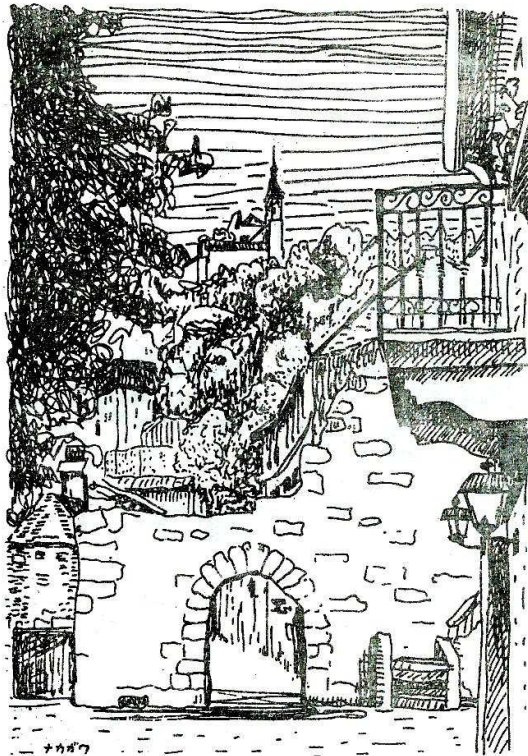
Après cette descente, le groupe Lignanais se rassemble au port souterrain, pour naviguer sur la rivière plane à 110 mètres sous terre dans des barques conduites par d'habiles nautoniers.



La visite fut un véritable enchantement par la salle du grand Dôme, son Lac Supérieur et le retour reposant, en barque le long des galeries tapissées d'étincelantes concrétions.

Grâce aux quatre ascenseurs, la remontée s'effectua sans aucune fatigue pour nous retrouver à l'heure du repas à l' Hôtel des Voyageurs, où nous attendaient: Rillettes d'oie, confit de canard, sans oublier le Cabécou de Rocamadour.....

L'après-midi était consacrée à ROCAMADOUR. Ce fut d'abord la découverte du site du Haut des remparts du château, avec la vue impressionnante du paysage.



LA PORTE DU FIGUIER

Toute l'après-midi se passa à travers la ville, par le chemin de croix, l'église souterraine et la cité religieuse comprenant la crypte de St Amador (12^s) la Basilique St Sauveur (12^s; 13^s), la chapelle St Michel et ses fresques incomparables, la chapelle Notre-Dame avec sa vierge noire et sa cloche du 9^{ème} siècle, le palais des évêques etc...

Là, au Moyen-Age, les bâtisseurs ont merveilleusement utilisé le cadre naturel: une vallée étroite profondément entaillée dans le causse de Gramat, véritable canyon où parfois coule l'ALZOU capricieux.

D'après la légende, l'origine de la cité agrippée au flanc de la falaise est attribuée à AMADOUR, ermite (le roc d'Amador).

Au 11^{ème} siècle, la petite église Notre-Dame est prise en charge par un prieuré des moines bénédictins venus de Tulle. C'est alors qu'elle devint le centre d'un grand pèlerinage (nombreux miracles attribués à la Vierge et au corps d'Amador demeuré intact) et profite des courants de pèlerins vers St Jacques de Compostelle. Des Papes et des Rois accordent des privilèges. D'illustres pèlerins viennent de toute la Chrétienté: Henri II Plantagenet, St Bernard, St Dominique, Blanche de Castille, St Louis, Louis XI..... Des croisés se rangent sous la bannière de la Vierge Miraculeuse, au moment de la reconquête de l'Espagne. Les marins, au péril de la mer, ont souvent eu recours à la Vierge, ce qui explique les ex-votos marins de la chapelle N-Dame.

L'ensemble était protégé par des remparts et huit portes dont la porte du Figuier, située après le " Camin Roumieu" (Voie sainte), point de rendez-vous pour la fin de cette belle journée ensoleillée.

Retour ensuite par Martel, la ville aux sept tours, PERIGUEUX et les paysages du Périgord que nous retrouvons toujours avec plaisir.

Une sortie fort agréable à renouveler en 1987, dans une autre direction.... peut-être la SAINTONGE !!!...

FÊTE DE LA POTERIE A SADIRAC

Depuis l'Antiquité, Sadirac a abrité des ateliers de poterie. Sa terre argileuse manganésée se prêtait admirablement à la confection d'ustensiles indispensables à la vie et voire quelquefois pour en agrémenter le cours.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps à partir le plus souvent d'annotations laissées sur les registres des paroisses, on retrouve toujours traces d'une présence d'artisans potiers en ces lieux. Dès l'Antiquité, on comptait deux ateliers, dont l'activité a été maintenue pendant tout le Moyen-Age, c'est à dire jusqu'au XVème siècle où à partir de cette date, on en dénombrera onze.

Mais la véritable éclosion de cet artisanat débutera au XVIIème siècle avec soixante et un ateliers. L'apogée se situa au XVIIIème siècle. Siècle où Bordeaux sera une des plus grandes villes d'Europe où son commerce connaîtra une grande expansion qui conduira les négociants bordelais à exploiter le filon de la poterie sadiracaise.

C'est là qu'elle s'exportera jusqu'au Canada et aux Amériques. Par répercussion, l'ouverture de ces nouveaux marchés contribuera bien évidemment à faire prospérer les potiers, tuiliers et faïenciers de Sadirac.

Une légère **désaffection** se produira au cours des XIXème siècle et au début du XXème siècle où il n'existait plus que quarante-trois de ces artisans. Aujourd'hui, malheureusement, seuls trois ont perpétué cette traditionnelle activité.

MAISON DE LA POTERIE

Aussi pour éviter que ne meurt cette industrie locale dans une indifférence totale, une association des Gens et Amis de la Poterie a été créée, dont les principaux animateurs sont Pierre REGALDO, Sylvie BORDELAIS, archéologues; Patrick CHARMANT, Patrick ROLLET, Jean-Michel DARMIAN.

L'AGAP a mis sur pied des démonstrations de ce savoir-faire si particulier des potiers devant leur tour. Samedi, Dimanche, MM. DUVERNEUIL, ROLLET, ALAMI ont donné un échantillon de leurs connaissances pratiques dans ce domaine devant de nombreux curieux à l'occasion d'une foire aux pots.

La municipalité sadiracaise pour sa part, a rappeler au cours de cette manifestation par la voix de son maire, M. Charles JAUBERT, qu'elle tiendrait compte dans les futurs travaux d'aménagement d'un immeuble récemment acquis au bourg pour la création d'un centre socio-culturel, de réserver une place de choix pour la Maison de la Poterie.

Un projet largement approuvé par le Conseil Général, repré-

senté par M. Henri DELOUBIS, président de la Commission d'Agriculture et du milieu rural, qui a su souligner " le témoignage du passé de notre civilisation que l'on fera revivre par des expositions et des démonstrations qui s'y dérouleront régulièrement!"

MM. HANOTEL, inspecteur adjoint de l'Académie; MONTFERIER, délégué culturel du Rectorat; Mme LAFLAQUIÈRE, documentaliste aux Jardins botaniques de Bordeaux, ont pu apprécier le travail des enfants des écoles de Sadirac, qui en réunissant un montage sur la vie socio-professionnelle locale avec le concours de leurs maîtres ont mis à jour les trésors du passé de la commune. M. Guy TRUPIN, accompagné de Pierre GARMENDIA, a félicité les Sadiracais qui ont su trouver "un pôle attractif en mettant à l'honneur la poterie qui leur permet de resserrer des liens plus étroits entre eux comme par un phénomène d'osmose".

Particularité qu'ont pu découvrir avec intérêt les nombreux maires des communes environnantes et le large public qui ont également rendu visite à cette fête de la poterie.

Pierre LASCOURREGES. (SUD-OUEST)

LA GRANDE CONSOUDE (illustration de notre couverture)

Symphytum officinale: Famille des Borraginacées

Description sommaire.

C'est une plante vivace, de grande taille. Ses racines épaisses, d'un brun noir à l'extérieur, sont blanches et visqueuses dedans. Les feuilles, grandes, entières sont ovales et lancéolées. Les fleurs blanches, roses ou violettes sont disposées au sommet d'un épi court.

Habitat.

Elle est très commune dans les prés et fossés humides. Il faut noter cependant sa rareté en Gironde, bien qu'elle soit très abondante dans l'Abbaye de la Sauve Majeure, où les moines devaient la cultiver.

Propriétés médicinales.

On utilise essentiellement les racines, plus rarement les fleurs et les feuilles. On lui attribuait de très nombreuses vertus. Elle était considérée comme mucilagineuse, adoucissante, émolliente, béchique, antidiarrhéique. Sa grande utilisation était surtout basée sur sa faculté à consolider les plaies (d'où son nom). Aujourd'hui la racine de la Grande Consoude est usitée comme astringent et comme émollient.

Les feuilles sont parfois appliquées, en cataplasme, sur des tumeurs enflammées. Elles peuvent être également consommées sous forme de crêpes.

Autrefois très employée, car on lui prêtait des propriétés qui n'ont pu être prouvées, l'usage de la Grande Consoude est aujourd'hui très réduit.

Les charmes voilés du temps jadis

Dehors il tombait des cordes. Un temps à ne pas mettre un citoyen dehors. Et pourtant. Dans la riante salle polyvalente de Lignan, tout le monde était heureux. Comme si le climat tenait davantage aux apparences qu'aux réalités. En effet, samedi matin, les volontaires ayant travaillé sur l'histoire locale de Bonnetan, Cénac, Lignan, Loupes et Sadirac avaient le sourire de ceux qui ont accompli leur mission. Tout était en place; pas un outil ancien, pas un carte postale, pas une trouvaille ne manquait à l'appel. Malgré un deuil cruel l'ayant frappé en milieu de semaine, Roland JAUBERT (et ses amis) avaient tenu les délais.

Rapidement la pièce se révéla trop exigüe compte tenu de la foule venue découvrir l'exposition mise en place. Une sorte de caverne d'Ali Baba des souvenirs locaux, un royaume pour défenseurs du patrimoine. La nostalgie de la Belle Epoque planait sur des gens ravis de découvrir une richesse culturelle jusque-là insoupçonnée. Qui plus est, pour quelques uns d'entre eux, ils en étaient directement propriétaires. Leur empressement mis à expliquer aux "autres", ceux venus d'ailleurs, l'utilité d'une machine ou la valeur d'un document témoignait de la pleine réussite de l'opération imaginée conjointement par les Archives départementales et les élus locaux.

Parmi les "étrangers" (ce nom n'ayant rien de péjoratif) on notait la présence de Mme Catherine LALUMIERE, ex-ministre chargé des problèmes européens et député de la Gironde; de Mr Pierre GARMENDIA, le "local" de l'étape; Mr BOEUF sénateur; Mr AULIARD, inspecteur d'Académie. Mr TRUPIN, conseiller général. Mme MONFERIER, chargée de mission à l'Action culturelle du Rectorat; Melle Le FOULON du Musée des Douanes; Mme GARISSOU, maire de Fargues; et présidente de l'Amicale des maires; MM CAUMONT, maire de Créon; SOUBIE, maire de Tresses; CASTELNERAC, maire de Salleboeuf; MASSE, maire de Quinsac; CUARTERO, maire de Cambes étaient venus en voisins soutenir l'initiative de leurs collègues Mme GUIMON, hôte des lieux, Mme BOUYOU, maire de Loupes; MM. HEUGAS, maire de Cénac, JAUBERT, maire de Sadirac, et PRINCE, maire de Bonnetan, entourés de la majorité de leurs conseillers municipaux. Difficile au milieu de la cohue de distinguer tous les autres habitués des manifestations cantonales. En définitive, les anonymes, les habitants du cru ou des communes proches avaient en répondant à l'appel des organisateurs, donné le véritable label de qualité.

Après une visite commentée pour les personnalités et une foule de mini-conférences faites par les auteurs de tous les thèmes, on passa au temps des discours. Au nom de ses collègues, Mme GUIMON rappela la méthodologie de cette opération et elle associa dans ses remerciements tous les bâtisseurs de cette exposition. Elle eu une pensée toute particulière pour Mr André BALLION, fondateur en 1968 du Musée, empêché d'être présent en raison d'une santé défaillante. Lorsque l'on connaît la passion et la patience de ce Lignanaise on ne peut que regretter son absence en ce jour qui aurait du être pour lui une fête. MM DELUGA, JAUBERT ont également beaucoup oeuvré dans le même sens.

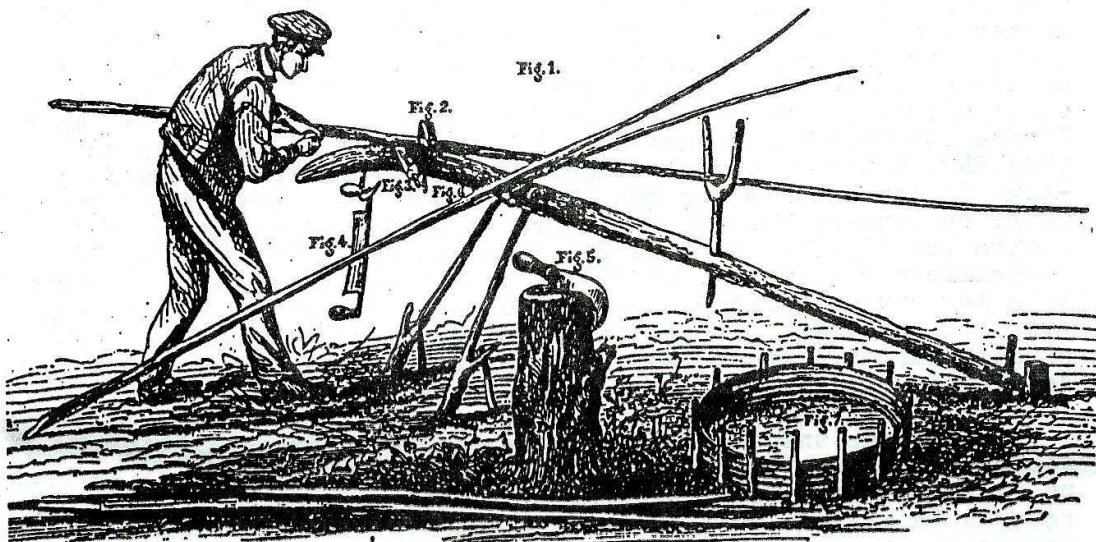
En s'adressant (après que M. TRUPIN eut loué les vertus d'une initiative qu'il souhaite reprendre à son compte en 1987 dans son secteur) à Mr VALETTE, conservateur des Archives régionales, Mme Catherine LALUMIERE trouva les mots justes. "Je crois que vous êtes un homme heureux car toute votre vie vous avez préservé des documents de l'usine du temps, pour les faire connaître aux autres. Aujourd'hui, vous avez même réussi à les faire vivre. Vous avez tout mobilisé: les écoles, les élus, les familles autour du passé. Je souhaite qu'il y est beaucoup de visiteurs pour mesurer l'ampleur de votre travail, car lorsqu'un peuple oublie ses racines, ses origines il perd son âme."

Des propos que Mr VALETTE ne pouvait qu'apprécier. "L'exposition est tout simplement remarquable surtout avec cette formidable participation des enfants. Je n'osais penser que l'objectif serait aussi pleinement atteint. Le Créonnais est désormais contaminé par l'histoire locale. J'espère que le virus va se diffuser encore davantage en Gironde."

Il serai effectivement dommage que l'on s'arrête en si bon chemin. Rendez-vous est même pris pour les futures expositions que les Loupais, les Cénacais et autres ont promis en 1987.

Jean-Marie DARMIAN.
(Sud-Ouest 23.04.86)

° L'école de Sadirac s'est impliquée dans le cadre d'un P.A.E "école et médias."



Le Cerclier. — Dessin de Kautz, d'après Mme Destriché. °

DOCUMENT PRESENTE A L'EXPOSITION DE LIGNAN

LE POUT

Près d'un millier de visiteurs pour la Préhistoire en Entre-Deux-Mers

Début 86, Monsieur PIERRE, Maire de Le Pout, nous a demandé si nous voulions participer, avec sa municipalité, à l'élaboration d'une exposition sur le thème de la préhistoire dans l'Entre-Deux-Mers. Nous avons immédiatement dit OUI.

Au cours des différentes réunions préparatoires l'ossature de cette manifestation se dessinait, mais malgré cela, c'est dans l'effervescence que tout se mettait en place dans la magnifique salle des fêtes. Tout ceci n'a pu voir le jour que grâce aux nombreux bénévoles. Messieurs BERGERE et LENOIR apportaient leurs connaissances en préhistoire ainsi qu'une partie de leurs collections de fossiles et de silex taillés. De même Melle VERMEYLEN; Mr VERDEAU (les amis du vieux Lormont), Mr DUVERT et plusieurs membres de notre Société participaient au remplissage et à la mise en place des nombreuses vitrines. Enfin, le 16 Octobre, à 16 heures, tout était prêt.

C'est devant une assistance attentive que les parlementaires et les élus ouvraient cette semaine consacrée à la Préhistoire.

Par la suite, environ un millier de visiteurs découvrait l'évolution de l'outil lithique à travers les âges. Plusieurs classes du canton se succédaient pour découvrir les lames, les bifaces, les grattoirs façonnés par leurs lointains ancêtres. La municipalité de Le Pout avait également préparé des panneaux sur l'Histoire de cette commune, afin de nous faire connaître ce " petit " village.

Rappelons que notre Société est prête à prendre part à d'autres manifestations basées sur l'Histoire ou l'Archéologie de notre région.



église de Le POUT

PLASSAC

Le 6 Septembre dernier nous avons décidé de visiter Plassac. En début d'après-midi, nous étions une trentaine à découvrir ce lieu situé sur les rives de l'estuaire de la Gironde. Messieurs DUBOURG et BRUN, responsables du site, nous attendaient à l'entrée de leur musée consacré uniquement à la villa ou plutôt aux villas. Les panneaux et les plans commentés par nos hôtes, nous permettaient de comprendre les différentes périodes d'occupation aux Ier, IIème et Vème siècles après J-C.

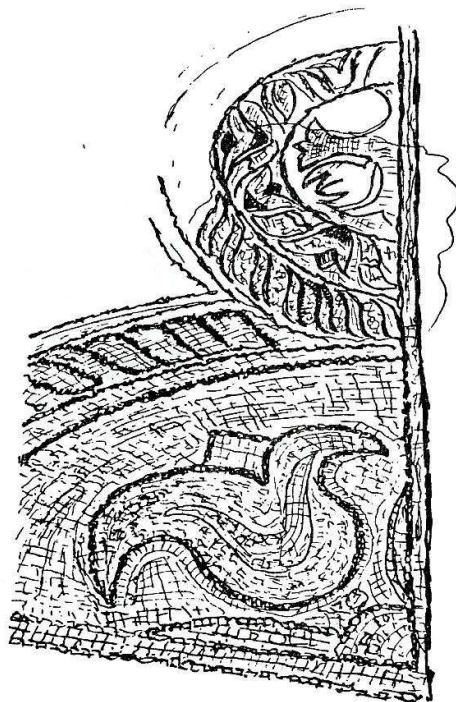
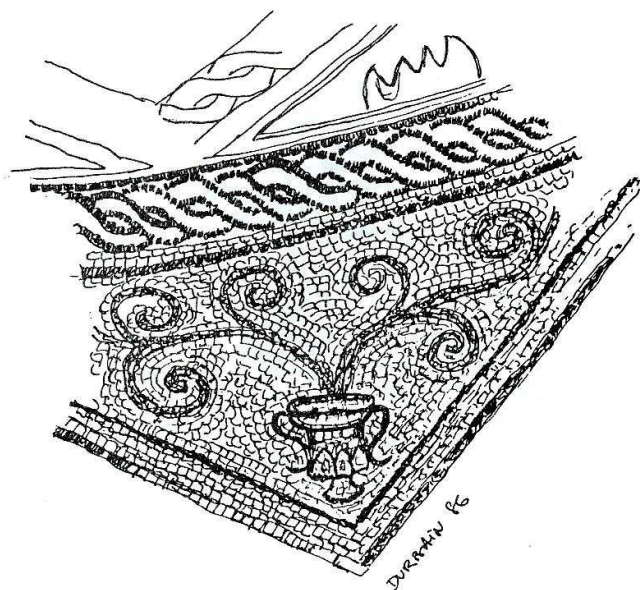
La façade de la première villa était formée par un immense portique tourné vers le fleuve. Plusieurs fragments des murs, très richement décorés, étaient exposés dans le musée. Mrs DUBOURG et BRUN nous faisaient remarquer une certaine similitude entre ces enduits peints et certains retrouvés en Italie, à POMPEI notamment.

Au IIème siècle cette construction subissait des aménagements; le portique disparaissait. Ces deux villas étaient organisées de façon symétrique par rapport aux axes Nord-Sud et Est-Ouest. Les objets découverts lors de la mise au jour de ces structures étaient parfaitement mis en valeur dans les vitrines du musée.

Puis nos guides nous présentaient la villa tardive. Elle se caractérisait par des salles chauffées, mais surtout par des mosaïques de style "Aquitain". Par petits groupes nous découvriions ces "Peintures de Pierre" in situ. Aucun motif à caractère humain, animal ou végétal, même si parfois nous pensions reconnaître une tulipe.

Après cette captivante visite, certains faisaient une halte à Bourg-sur-Gironde pour visiter la ville ou son musée tenu par le passionné Monsieur POIGNANT.

Tous les participants semblaient enchantés de leur après-midi, nous envisageons de recommencer ce type de sortie en 87.



LIGNAN

SONDAGES ARCHEOLOGIQUES

Dans une perspective de rénovation de l'église de Lignan-de-Bordeaux, avait été envisagée la possibilité de la pose d'un drain le long du côté sud. L'on savait depuis longtemps - notamment depuis les travaux de Pierre BALLION, fondateur de la Société Archéologique et du Musée de Lignan et du canton de Créon - que le sol autour de l'église contenait des vestiges d'un certain intérêt. C'est pourquoi M. J.-B. FAIVRE, architecte des Bâtiments de France, prit contact avec la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. Furent décidés, dans un premier temps, des sondages archéologiques puis, éventuellement un sauvetage; M. P. REGALDO-SAINT BLANCARD (CNRS/Université Bordeaux III, CRIAA) fut chargé de la direction des travaux, le financement de l'opération étant assuré par la municipalité et la Direction des Antiquités.

Des sondages furent menés en février avec l'aide d'une équipe de bénévoles. Ils mirent au jour la fondation d'un mur, en avant du mur sud de l'église et parallèle à lui, faisant retour sous la façade occidentale. C'était vraisemblablement le premier mur de l'église, datable dans le XI^{ème} siècle, démoli et repris en retrait au XII^{ème} pour réduire la largeur de la nef, peut-être afin de la couvrir d'une voûte.

Le long de ce mur un sarcophage fut découvert: fait d'une seule pierre, il possédait cet emplacement spécialement taillé pour la tête que l'on appelle "logette céphalique", et par cela était datable du XII^{ème} siècle. Il avait été en partie cassé vers la fin du XVIII^{ème} ou le début du XIX^{ème}. Sous ce sarcophage, et en partie engagé sous le mur, se trouvait une inhumation en pleine terre, qui a juste été aperçue; elle témoigne d'une occupation sous forme de nécropole antérieure à l'église du XI^{ème} siècle.

Deux autres sarcophages ont été retrouvés le long du chevet sud: ils étaient constitués de plusieurs dalles rassemblées dont une formait cette "logette céphalique"; ce type est du XIII^{ème} ou éventuellement du XIV^{ème} siècle. Une des deux femmes qui avaient été inhumées dans ces sarcophages avaient au dessus de l'épaule droite un petit récipient globulaire à long col en verre; c'était une pratique funéraire assez courante à cette époque et dans notre région.

Des analyses sont en cours, dont on espère la détermination de la matière qui avait contenue ce petit récipient et du produit qui colorait sa pâte en noir. De même l'étude anthropologique des squelettes retrouvés s'achève et fournira des données importantes sur nos ancêtres du Moyen Age.

Ces sondages ont, d'autre part, permis de voir l'état des fondations actuelles de l'église et de déterminer que la pose d'un drain n'était pas nécessaire. De ce fait il devenait inutile de poursuivre le travail archéologique.

Au delà de l'accroissement de la connaissance archéologique de l'ancienneté de Lignan, il reste à se féliciter de l'excellence de la collaboration de deux services des Affaires Culturelles que leurs intérêts communs devraient plus souvent rapprocher et de la bonne volonté de la municipalité, qui permirent la réalisation d'une opération qui revêt un certain caractère d'exemplarité.

DECOUVERTE DE FRESQUES DU XIV^e SIECLE DANS L'EGLISE DE LIGNAN

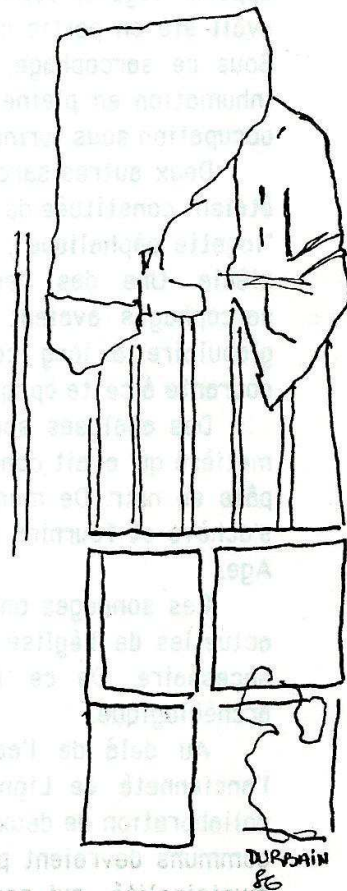
Au début de l'année 86 l'éffritement de l'enduit dans la deuxième travée de la nef faisait apparaître des fragments de peinture; tout portait à croire que l'enduit recouvrait des fresques anciennes .

A la demande de la municipalité et en accord avec l'Architecte des Batiments de France, des travaux de dégagement sur de petites parties étaient entrepris par un spécialiste dont voici le rapport.

" Les travaux de dégagement ont été effectués dans la deuxième travée de la nef; coté sud, apparaissent les restes d'un enduit peint du XIV^e existant autrefois du sol jusqu'a la corniche; une autre peinture sur mortier recouvrait ce décor (peut-être XVII^e). Coté nord, apparait aussi un décor vraisemblablement du XVII^e, des draperies autour d'une baie sont encore visibles. "

Malheureusement ces peintures sont en très mauvais état car le piquage du mur au moment de la confection du dernier enduit a détruit une grande partie des sujets..

Fragment de peinture coté droit
(partie d'un personnage)



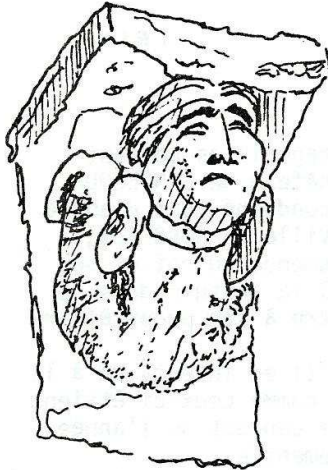
CARIGNAN

ET

SON

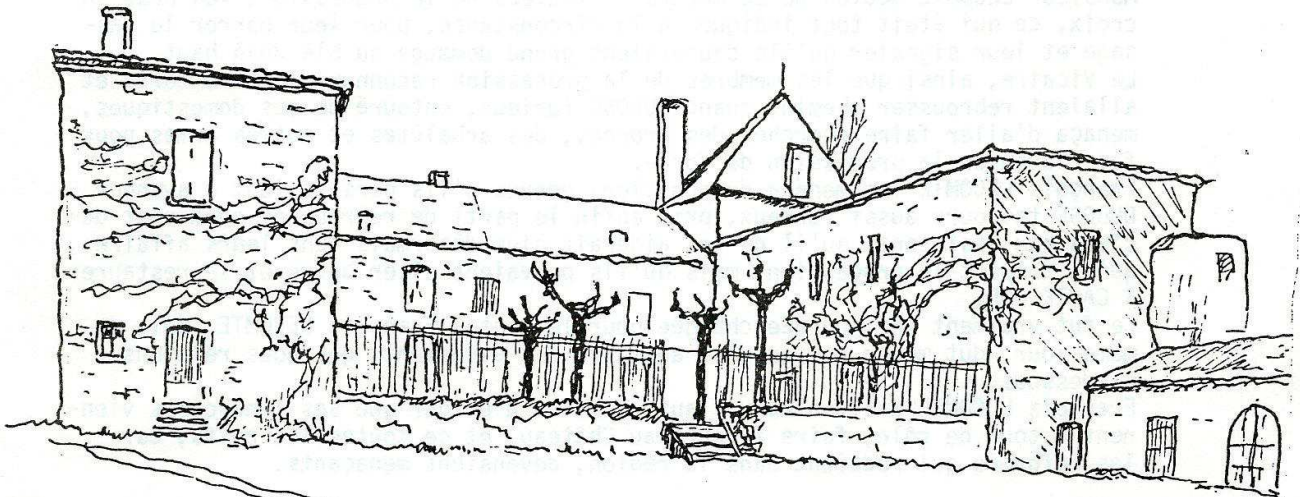
HISTOIRE

DURBAIN



LES SEIGNEURS DE CANTELOUP

(DEUXIEME PARTIE)



Le Château de Canteloup (coté cour)

DURBAIN

CARIGNAN et son HISTOIRE

CHATEAU de CANTELOUP

(Voir bulletin décembre 85)

(FIN)

Le calme régna cependant entre les deux antagonistes pendant près de dix ans. Il y eut à ce moment là un vol au Château de CANTELOUP commis par un nommé Robert FONTANAU. Il fut jugé et condamné tout d'abord à être fouetté par l'exécuteur des carrefours de la Ville de BORDEAUX, jusqu'à effusion de sang, puis à verser 25 livres d'amende au roi et 50 livres au Seigneur demandeur. Il fut ensuite soumis à la torture dans le but de lui faire dénoncer ses complices et dut remettre à son propriétaire tous les objets volés.

Mais Pierre DUBOSC ne pouvait pas vivre sans procès. Il en intenta un à la Dame de LATRESNE pour une raison futile, en 1574, et comme ceux-ci étaient fort longs à l'époque, il mourut avant la fin dans le courant de l'année 1577, après une vie sinon bien remplie, du moins mouvementée.

Son fils Jean lui succéda, et l'on va voir par l'anecdote qui va suivre, qu'il était bien le digne successeur de son père.

Le 25 Avril 1578, jour de la Saint Marc, François LECOMTE, captal de LATRESNE, accompagné de sa mère, faisait arpenter la lande de LATRESNE qu'ils venaient de bailler à fief nouveau à quelques tenanciers. Ils apprirent par ces derniers que le Seigneur de CANTELOUP avait décidé de faire passer la procession de CARIGNAN par les terres qu'ils étaient en train de mesurer, sans autorisation. François LECOMTE résolut de s'y opposer, car il n'y avait là aucun chemin de traverse, et la procession à son terme serait contrainte de passer par un champ de blé déjà grand, pour aller au Château de CANTELOUP, où une collation serait servie pour le Vicaire et les membres de la procession.

Monsieur LECOMTE décida de se mettre en travers de la procession, les bras en croix, ce qui était tout indiqué en la circonstance, pour leur barrer le passage et leur signaler qu'ils causeraient grand dommage au blé déjà haut.

Le Vicaire, ainsi que les membres de la procession reconnurent leurs torts et allaient rebrousser chemin, quand DUBOSC furieux, entouré de ses domestiques, menaça d'aller faire chercher des broches, des arbalètes et autres armes pour faire avancer la procession de force.

François LECOMTE les menaça de punitions graves s'ils persistaient à avancer. DUBOSC toujours aussi furieux, prit enfin le parti de rebrousser chemin et déclara aux assistants qu'il ne les aiderait plus désormais dans leurs affaires, qu'il rompait la procession, mais qu'ils pouvaient aller boire et se restaurer à CANTELOUP.

Ce fut vraiment une journée chargée pour le captal François LECOMTE, qui, ce même jour, dut mener une enquête au sujet des événements que nous relatons ci-dessous.

François LECOMTE avait obtenu l'autorisation d'exiger que ses tenanciers viennent à tour de rôle, faire le guet au Château, et ce toutes les nuits, car les réformés qui rôdaient dans la région, devenaient menaçants.

A ce sujet nous signalons qu'il habitait l'ancien Château situé sur la paroisse de CENAC, précisément en face de CANTELOUP, le nouveau Château construit par la famille LECOMTE, ne fut édifié qu'un peu plus tard sur la paroisse de LATRESNE.

Mais les fermiers et domestiques de DUBOSC, sans doute encouragés par celui-ci, se faisaient tirer l'oreille et ne répondaient pas aux convocations. C'est pour cela que l'enquête indique que le commandant du Château de CENAC, vêtu d'un corselet, coiffé d'un morion, ayant des pistolets dans ses fontes et accompagné de 5 ou 6 hommes armés, se rendit à cheval vers la métairie de CANTELOUP. Il somma qu'on lui ouvre la porte, et n'obtenant aucun réponse, il la fit défoncer et entra. Mais il ne trouva que la femme du métayer une nommée Géraude de FERS, qui était morte de peur. Il lui demanda où était son mari et devant son ignorance, toute la troupe se mit à crier et à blasphémer, la menaçant de lui briser la tête si elle criait. Enfin en parlant ils lui prirent toute la vaisselle. D'après le chroniqueur, l'affaire fut mise en délibéré et ... tomba en quenouille.

Jean DUBOSC se maria quelques mois plus tard, c'est-à-dire le 10 Août 1578 avec Jeanne de FUMEL issue d'une importante famille de l'époque. Il prit par cet acte les titres de Seigneur de CANTELOUP, de l'ISLE et de BAIGNEAUX. A cette époque de guerres religieuses qui sévissaient dans le Bordelais, chaque propriétaire fortuné se fortifiait. Pas un château, maison noble, moulin ou métairie qui n'ait trace de fortifications. Presque toutes nos églises ont des porches fortifiés, des échanguettes raillantes sur les angles de leurs façades, avec créneaux et meurtrières.

Jean DUBOSC fortifiait aussi, et l'on peut en voir encore aujourd'hui quelques traces. Mais selon son habitude, il le faisait sans l'autorisation de son captal. Aussi celui-ci lui demanda-t-il de signer ce qui suit, car il se méfiait de ses intentions, leurs deux Châteaux se faisant face.

"Je soussigné, Jean DUBOSC, certifie à Monsieur de LATRESNE que les garites, canonnières, pont-levis et autres fortifications que je fais construire en ma maison de CANTELOUP, sont faites uniquement pour me protéger en ce temps de guerres civiles, contre les menaces d'envahissement de ma maison et non autrement pour entendre déroger, ni porter préjudice par ce moyen, au droit et devoir dû à Monsieur de LATRESNE".

Le 3 Avril 1583, la mère du captal, Françoise de CALONGES mourut, suivie de peu par son fils François. Aussi, Jean DUBOSC pensa que le moment était venu pour demander l'affranchissement de la maison de CANTELOUP de la mouvance du CAPTALAT. Car il pensait trouver moins de résistance auprès de la veuve de François. Ainsi aidé par le procureur du Roi qui ne cherchait qu'à agrandir le domaine de Sa Majesté, il provoqua un procès ... un de plus pour arriver à ses fins. De l'autre côté, la jeune veuve née Françoise de CALVIMONT l'attaquait en féodis pour ne pas lui avoir fait hommage au sujet de la maison de CANTELOUP.

Un autre procès venant se greffer à celui-ci pour une histoire de chasse, nous allons essayer de le résumer, car l'intégralité du texte pourrait lasser le lecteur.

Jean DUBOSC... toujours lui, convoqua quatre de ses amis — il en avait malgré tout — à chasser les loups fort nombreux en ce temps là. Parmi eux, il y avait Eléazar de TUSTAL, Seigneur de SADRAC. Il y avait aussi quelques paysans armés sont Pierre BOUTINON, tenancier de Madame LECOMTE. Les chiens foncèrent dans la garenne de LATRESNE, au-dessous de la maison noble du Luc et forcèrent 5 sangliers qui s'y trouvaient. Ils en tuèrent 4 et obligèrent le meunier de Madame LECOMTE à les porter à CANTELOUP, et ils passèrent ostensiblement dans le bourg de LATRESNE ainsi que devant le Château de la-dite dame, qui les assigna aussitôt devant le juge de LATRESNE.

Les paysans furent condamnés au cachot du Château parce qu'ils étaient rôtu-riers.

Quant aux seigneurs ils ne se présentèrent point, et demandèrent l'arbitrage du sénéchal de Guyenne, prétendant que les nobles avaient le droit de chasser en tous lieux, le loup et les bêtes rousses, car celles-ci, fort nombreuses, provoquaient de gros dégâts aux récoltes.

Ce procès traîna en longueur et termina sa course devant le Parlement de Paris, où les deux parties plaidèrent encore pendant deux ans, pour aboutir à une transaction qui eut lieu le 14 Février 1599.

DUBOSC reconnut enfin qu'il devait l'hommage à la Dame de LATRESNE, mais il obtint l'autorisation de chasser sur les terres de LATRESNE, selon certaines conditions. Il obtint également l'autorisation de faire construire un portail en vue de fermer éventuellement l'allée menant au Château de CANTELOUP, mais il s'engageait à ouvrir un autre passage pour permettre de transporter les récoltes du Seigneur de LATRESNE.

Jean DUBOSC mourut vers 1605, et ce fut son fils MELCHIOR qui lui succéda. Il devait être plus calme et moins retors que ses aïeux, car l'on ne trouve aucune trace de procès à son égard.

On le voit comme témoin le 26 Avril 1648 à une cérémonie, au cours de laquelle François de PICHARD est fait chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il vendit en 1655, le Moulin de PUIGERIN avec terres aux alentours, à Jean de GERES de CAMARSAC qui avait déjà la maison noble de PUIGERIN. Cette vente fut consentie pour la somme de 5.800 livres.

MELCHIR mourut en 1668, laissant la seigneurie de CANTELOUP à son fils François. Il laissa également une fille, Anne, qui s'était mariée en 1643 avec Charles de HAUTEFORT, chevalier, seigneur de MARQUESSAC.

En 1669, l'on voit une transaction passée entre Jean LECOMTE et François DUBOSC à propos d'un fief à CARIGNAN, où ils se prétendaient seigneur tous les deux, d'après les titres contradictoires qu'ils produisaient. Ils préférèrent transiger plutôt que d'entreprendre un procès. Le dernier des DUBOSC était enfin devenu raisonnable.

Sa femme, née Marie LALANNE, ne lui donna qu'une fille, Marie, car elle mourut en couches en 1670. De sorte que la dynastie des DUBOSC s'éteignit à la mort de François, c'est-à-dire le 30 Mai 1714.

Dans un livre de "*Bans et sépultures*", l'on voit que François DUBOSC est inhumé dans l'église de CARIGNAN, sous son prie-Dieu. Sa fille, Marie, épousa en 1698 Henri de CAPLANE, seigneur de GARLEDE. Ils ne gardèrent CANTELOUP que fort peu de temps. En effet, dans un acte de vente du 20 Juillet 1718, l'on voit la totalité des biens de CANTELOUP vendu en faveur de François de CHAPELAS, écuyer, seigneur de la Ligne habitant à ce jour la paroisse de LIGNAN. Cette famille était originaire de la paroisse Sainte-Colombe à BORDEAUX. Elle fut annoblie vers le milieu du 17ème siècle. Etienne CHAPELAS, écuyer, était conseiller du roi. Son fils François se maria en l'église de CARIGNAN le 7 Septembre 1718, avec Marguerite de PONTAC, fille de Jean de PONTAC, seigneur de la Tour de Gassies à LATRESNE. Il entra ainsi dans une des familles les plus puissantes de la région. En cette occasion ils léguèrent le bénéfice actuel de l'église, sur lequel sont accolées les armoiries des deux familles alliées. L'on peut voir la reproduction de celles-ci à l'intérieur de la mairie et dans l'entête de CARIGNAN info.

Cette famille ne garda CANTELOUP que 21 années, car par acte du 9 Juin 1739, l'on voit ce domaine changer encore de main, et devenir la propriété de Jean-Baptiste FAUQUIER, conseiller du Roi au Parlement de BORDEAUX, pour la somme de 68.000 livres.

Dans l'énumération des biens vendus, il est fait mention des métairies de SONEY, de GARRAUD et de LA MOTTE VERTE, de la borderie de CAMELON avec four à tuiles. Sont mentionnés également, un moulin à eau et un moulin à vent encore apparent de nos jours.

La surface de ces biens était de 106 hectares environ sur la commune de CARIGNAN. Il y avait aussi 7 ha de bois à FARGUES, 7ha à LATRESNE près de la PIMPINE et 1 ha de pré à CENAC. L'on trouve par ailleurs, huit maisons dépendant du domaine.

Nous ne trouvons aucun fait marquant concernant ce domaine et son seigneur jusqu'à la Révolution, hormis un procès que Jean-Baptiste FAUQUIER intenta au curé de CARIGNAN et que nous relaterons par ailleurs.

Il se maria tout d'abord avec Catherine DUBOIS de CHATEAULIN qui ne lui laissa pas d'enfant. Devenu veuf, il se remaria tardivement en 1785 avec Marie-Paule BRETONNEAU, dont le père était Président à la Cour des Aides. Ce fut au début de la Révolution que ses ennuis commencèrent. Quand il se déplaçait avec son attelage, il était victime lui et sa famille, de quolibets et de gestes menaçants. Ainsi, un jour qu'il revenait de LATRESNE il fut reconnu par un groupe de paysans qui l'injurièrent copieusement. Sa belle-mère reçut une motte de terre sèche sur la tête et ils ne durent leur salut que dans la fuite. Cette pénible situation dura ainsi plusieurs années.

Le Conseil Municipal demanda aux autorités que certaines personnes de la commune soient jugées par le Tribunal de BORDEAUX. Il n'obtint satisfaction que pour J.B. FAUQUIER, qui fut arrêté et conduit à BORDEAUX pour être jugé.

D'après un récit rapporté de génération à génération, il s'écria en passant au village de VIGNAC en regardant vers le gros pin parasol de ROQUEYS aujourd'hui disparu *"Adieu, vieux pin, je ne te reverrai jamais plus"*.

C'est-à-dire qu'il ne se faisait plus d'illusion sur son sort. Il passa devant le tribunal révolutionnaire le 19 Novembre 1793, fut sommairement jugé, comme tous les autres prévenus d'ailleurs, et condamné à mort par le tribunal présidé par le sinistre LACOMBE. Celui-ci faisait la pluie et le beau temps et condamnait selon son humeur. Mais il ne détestait pas transiger avec certains riches condamnés. Ainsi la famille RABA eut la vie sauve pour 1/2 million de livres et le nommé PEXOTO sauva sa peau pour plus d'un million de livres. L'on pouvait dire que la vie était hors de prix en ce moment-là.

Ayant eu connaissances des écrits condamnant FAUQUIER, on peut dire qu'ils prêtent aujourd'hui à sourire, car ce sont des vers ou cantiques en faveur du roi et de la religion. C'étaient des vers nostalgiques, nullement injurieux pour le régime du moment. Mais la haine, pour les partisans de l'Ancien Régime était exacerbée au plus haut point à cette époque là, et tout était prétexte à la condamnation capitale. Le seigneur de CANTELOUP termina sa vie sur l'échafaud installé place Nationale (aujourd'hui place Gambetta), ceci se passait le 6 Décembre 1793, et le supplicié avait 79 ans. Et oui, le tribunal le considérait encore dangereux pour la République.

Les biens de FAUQUIER ne furent pas confisqués au profit de la République, comme l'indiquait l'acte de condamnation. Ils furent tout d'abord mis sous séquestre et rendus ensuite à ses héritiers, car n'étant pas des biens émigrés, l'état ne pouvait se les approprier.

CANTELOUP reste encore 26 ans dans la famille FAUQUIER, c'est-à-dire jusqu'à la mort de la veuve du condamné. Ses neveux dénommés DUFFOURE en héritèrent en totalité.

En plus des biens sur la commune de CARIGNAN et dans les environs, l'on doit ajouter, une maison 9 rue Margaux à BORDEAUX, un bâtiment aux Chartrons et 4ha de prés à MARGAUX.

Après le décès d'un des héritiers et l'achat de deux autres part, Madame COMET, veuve en première noce de Monsieur DUFFOURE, se trouva seule héritière. Il est bon de mentionner qu'elle était la femme du maire de LATRESNE du moment.

Elle vendit CANTELOUP et toutes les terres environnantes à Monsieur CROQUET de BELLIGNY, riche propriétaire à la MARTINIQUE et qui désirait revenir en FRANCE. Cependant la métairie de la Motte Verte ne faisait pas partie de cette transaction, car elle avait été déjà vendue par Madame DUFFOURE en 1814, comme il est mentionné par ailleurs.

Cette vente de CANTELOUP se fit moyennant la somme de 85.000 francs en date du 15 Mars 1819.

Durant la jouissance des BELLIGNY sur CANTELOUP, il n'y eut en notre connaissance aucun fait important à signaler. L'on note la vente du chemin de GARRAUD par la commune à Monsieur de BELLIGNY, car Madame COMMET ancienne propriétaire, s'en était indûment appropriée.

Au relevé des côtes foncières, l'on s'aperçoit qu'il est le plus imposé de la commune devant CAPELLE de TALENCE et Régis de SABATEY. Ses revenus se montaient à 12.000 Francs par an, ce qui était important pour l'époque. Il mourut en 1840 à l'âge de 69 ans et il laissa 6 enfants. Un de ces derniers, comme lui autrefois, fut conseiller municipal en 1846, il n'avait que 24 ans.

Mais comme ce domaine était en indivision, ses héritiers le vendirent à un négociant parisien, Monsieur Ramon de ZANGRONIS qui l'acheta par procuration le 5 Octobre 1849, pour la somme de 150.000 francs.

Celui-ci commença d'importants travaux, car il avait l'intention de se retirer dans la région, mais il changea d'avis par la suite et revendit son domaine à Monsieur Théodore RUYNEAU de SAINT-GEORGES. Celui-ci arrivait de l'île de la Réunion où il était conseiller à la Cour d'Appel.

Il était également chevalier de la Légion d'Honneur. Cette vente se fit moyennant la somme de 160.000 francs en date du 27 Mars 1852. Il maria sa fille aînée en 1858 avec Monsieur de MESLON et les nouveaux époux allèrent habiter à RAUZAN dont Monsieur de MESLON était maire. Malheureusement la jeune épouse mourut l'année suivante en mettant au monde une petite fille.

En ce moment-là, CANTELOUP avait une superficie de 105ha, dont plus de la moitié en vignes. L'on récoltait en moyenne entre 80 et 100 tonneaux de vin de très bonne qualité. Celui-ci obtint en 1862 une médaille de bronze à l'exposition de LONDRES.

Au décès de Monsieur de Saint-Georges en 1890, sa fille et sa petite-fille se partagèrent le domaine. La première Madame LEBEAU hérita de CANTELOUP et de l'autre côté de la route, de quelques hectares de terre autour du moulin à vent.

Quand à Madame CHEZEAU, la nièce de cette dernière, elle eut pour sa part les lieux-dits, SONEY, GARREAU, LA ROUCAU et la pièce de terre du LENS (véritable nom "LAHENS" nom d'un ancien propriétaire). Elle ne conserva pas son héritage et le revendit presque aussitôt.

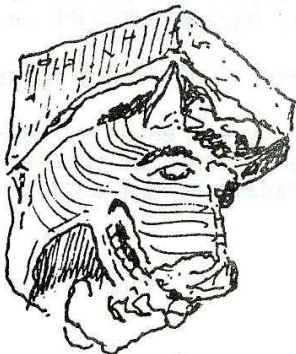
Et CANTELOUP changea encore de mains en 1912, car Madame Veuve LEBEAU le revendit à Madame de LANDARD, née Marie LABARTHE. Celle-ci quoique mariée, l'acheta en son nom personnel et le garda jusqu'en 1923, où elle le revendit à Monsieur Roger TOUTON. Celui-ci qui exerçait le commerce des produits exotiques (cacao et vanille en particulier) a été longtemps premier adjoint au Maire de BORDEAUX. Il avait été aussi Président à la Chambre de Commerce. C'est à ce titre qu'une rue de BORDEAUX nord porte son nom.

Monsieur LESAGE de la FRANQUERIE l'acquit de ce dernier en 1958 et ne le garda que peu de temps car il le céda à André COUECOU négociant, en 1965. De son vivant, une partie du Château fut louée à la société E.L.F.

Il mourut en 1979, ses héritiers vendirent le domaine dans la même année à Monsieur BRUNET qui le possède actuellement.

C. EYRAUD

Fonds Léo DROUYN - Archives de la Gironde.



modillons église de Carignan



JURRIN

Histoire de la POSTE et des Télécommunications

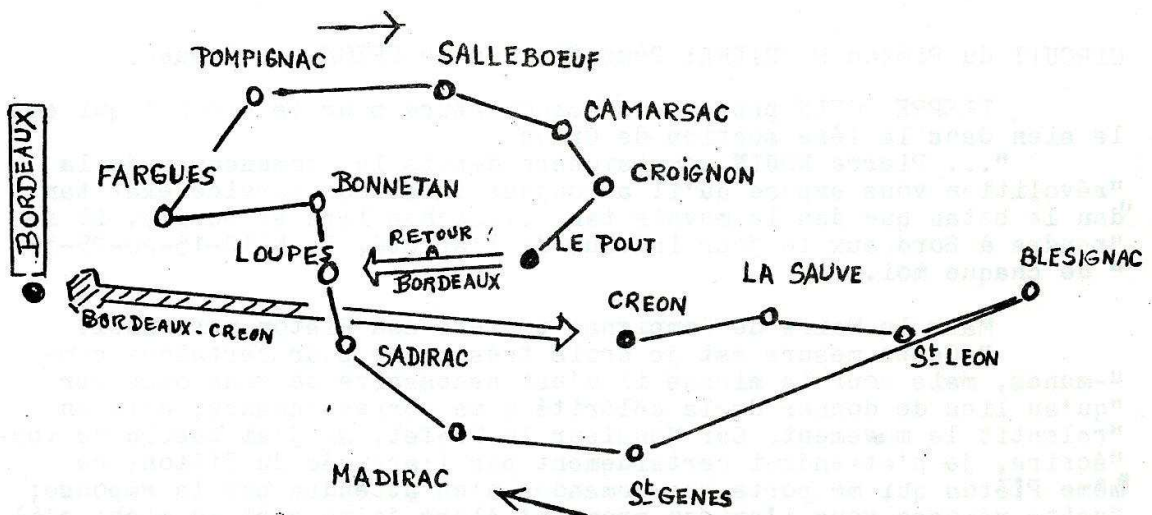
Quelques textes sur l'Histoire Postale, présentés à l'ex-
-position d'Avril à Lignan - Avec nos remerciements pour l'aide
apportée à nos recherches par Monsieur TEULIE, de l'association pour
l'histoire de la poste et des télécommunications en Aquitaine.

LE SERVICE DES PIETONS dans le Canton de CREON.

=====

En 1809 l'arrondissement de BORDEAUX assure la distribution
du courrier dans ses différents cantons par un service de "PIETONS"
payés entre 300 et 450 Frs, par année.

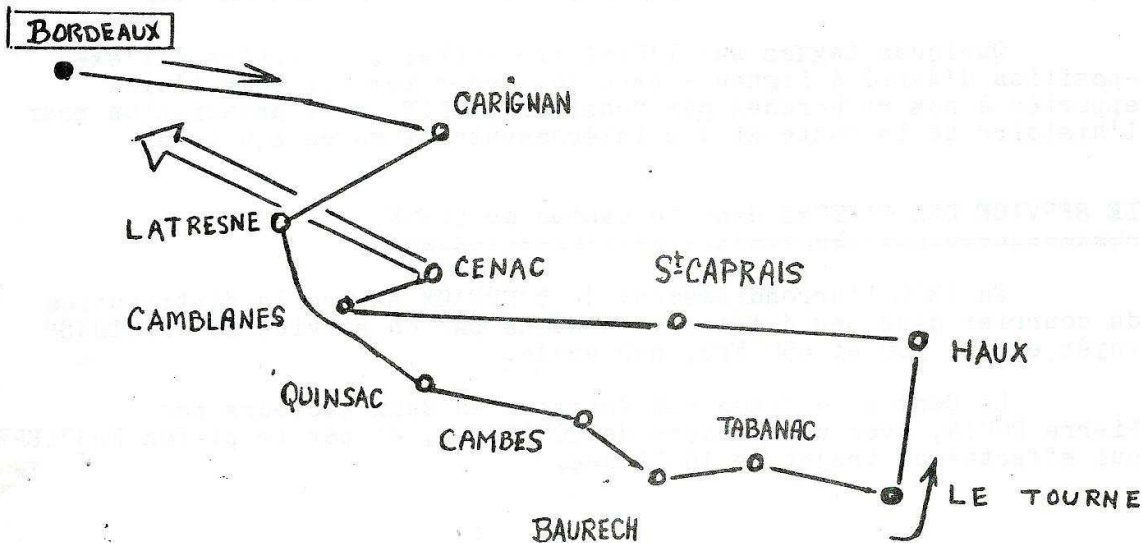
Le Canton de Créon est desservi en deux secteurs par
Pierre ROUIN, avec un parcours de 20 Lieues, et par le piéton ROUBIERE
qui effectue un trajet de 16 Lieues.



CIRCUIT de Pierre ROUIN. 1ère section de CREON: 20 Lieues
(Distance d'une lieue == 4Km,444-mesure ancienne de valeur variable.)
Trajet de deux journées.

Pour le courrier administratif et les dépêches, entre la
Préfecture et les municipalités, le Prefet de la Gironde prend une
décision le 24 Novembre 1809.

...Il sera nommé, pour chacun des arrondissements, un Préposé
chargé de se rendre avant deux heures après-midi, les 5, 10, 15, 20,
25 et 30 de chaque mois, à l'Hotel de la Préfecture, pour y recevoir
les dépêches du PREFET, et les transporter immédiatement au domicile
respectif des Maires, et en rapporter un récipissé. Les mêmes pré-
-posés rapporteront les réponses.



CIRCUIT du Piéton ROUBIERE: 2ème Section de CREON- 16 Lieues.

PIERRE ROUIN présente sa candidature pour le circuit qui est le sien dans la 1ère section de Créon

"... Pierre ROUIN commisionere depuis le commenceman de la "révolution vous expose qu'il a toujours faist son service exat tan "dan le botan que dan le movais tan, ...sachan lire et écrire, il se "rendra à Bordeaux le jour indiqué de l'arreté, le 5-10-15-20-25-30 " de chaque moi..."

Mais le Maire de Pompignac préfère son Piéton personnel!

" Cette mesure est je crois très bonne pour certaines com-
"-munes, mais pour la mienne il m'est necessaire de vous observer
"qu'au lieu de donner de la célérité à ma correspondance, elle en
"ralentit le mouvement. Car Monsieur le Préfet, si j'ai besoin de vous
"écrire, je n'attendrai certainement pas l'arrivée du Piéton; ce
"même Piéton qui me porte vos demandes n'en attendra pas la réponse;
"cette réponse vous l'exigez prompte! Alors je me sert du mien; s'il
"ne peut y aller j'en ai un autre."

En 1818 c'est un seul Piéton qui fait l'ensemble du canton de CREON. C'est un ancien militaire, après dix ans de service, il est marié et habite Créon. La distance du circuit est de 39 lieues et d' une durée de trois jours, avec 50 Francs de gages par mois. Il se nomme Geoffroi CARRE et ses états de services indiquent: Bon Piéton Bonne Conduite.

Le Maire de LOUPES, Mr BOUSQUET se plaint de voir sa commune en fin de parcours dans une lettre au PREFET.

" Je dois profiter de votre bonté à accueillir des observa-
"-tions de ma part pour vous dire que le service pour la commune de Loupes devrait être plus direct, elle n'est pas à plus de deux lieues de Bordeaux. Par le contour que l'on fait faire aux lettres et paquets il faut parcourir une distance au moins de quatorze lieues; de là un long retard.

La loi de Juin 1830 transforma le système de distribution par Piétons sur d'aussi longues distances. Cette loi décida de faire transporter, distribuer à domicile et recueillir, un jour sur deux au minimum, dans toutes les communes où il n'existait pas de bureau de Poste, les correspondances administratives et particulières. C'était par cette mesure la fin de l'isolement rural dans lequel vivaient les sept dixièmes de la population de la France.

La mise en vigueur de cette mesure nécessitait la création de 5000 emplois de "Facteur", qui devaient, dans l'année, parcourir 25000 Lieues. La charge en était gagée par une taxe spéciale appelée Décime Rural.



Facteur Rural 1830
(Document Musée Postal)



DOCUMENT MUSEE POSTAL

Aujourd'hui la livraison récente de la ligne ferrée de La Sauve rend cette nécessité encore plus urgente et désigne naturellement la localité de Lignan à égale distance des deux bureaux de Créon et de Latresne...

Le conseil municipal évoque les raisons qui motivent la préférence pour Lignan et déclare....

"Quelques particuliers, de Fargues et de Bonnetan, usant peu de la poste, et, par ignorance ou esprit de routine, méconnaissant leurs vrais intérêts, sollicitent l'établissement à Fargues du bureau de poste!!

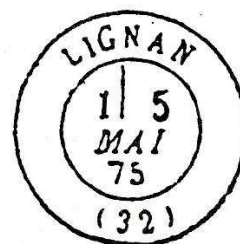
La décision fut prise en faveur de Lignan, et nous découvrons en 1905 une lettre du facteur de Lignan adressée à son administration au sujet de frais de maladie, et dans laquelle il donne l'emploi de son traitement mensuel:

"Je vous donne connaissance de l'emploi de mon traitement mensuel et vous pourrez voir que je n'en fait pas un mauvais usage:

Nourriture :	30.00
Loyer en garni :	10.00
Subvention à ma mère :	20.00
Lissage et blanchissage :	3.00
Paielement restant à faire au médecin et engagement mensuel jusqu'à 24FrS :	5.00
Cotisation fraternelle Girondine des agents des PetT :	1.00
Cotisation société de secours mutuel la Lignanaise :	1.50

Ce qui fait au total : 70.50

signé ROUMEGOUX Laurent, facteur des postes à Lignan.
le 19 Octobre 1905



1875

LOUPES

Loupes qui est desservi par Créon demande également en 1872 la création d'un bureau à Lignan:

"Aujourd'hui 15 Septembre Mil huit cent soixante douze le conseil municipal de la commune de Loupes, considérant que la commune de Loupes se trouve limitrophe avec celle de Lignan, que par conséquent il y aurait tout intérêt à être desservi par un bureau de poste qui y serait créé.

Emet à l'unanimité le voeu que la commune de Loupes soit rattachée à celle de Lignan si un bureau de poste vient à y être établi.

SADIRAC

En 1875, on pose une boîte aux lettres mobile à la station de chemin de fer.

En 1894, la direction des postes décide l'installation d'une sonnerie électrique entre la gare et le domicile du distributeur des Télégrammes.

Les délibérations du conseil municipal nous font connaître la situation dans cette commune.

9 Juin 1907: "La commune de Sadirac desservie par le chemin de fer de Bordeaux à Eymet, et ayant une population de 1054 habitants se trouve pour le service des postes desservie par le bureau de Créon.

Les dépêches venant de Bordeaux, passent le matin à Sadirac à 8 heures, ce qui n'empêche pas qu'une partie de la commune, la Mairie et le bourg sont à peine desservis à 4 heures du soir, et com-

-me, seul le bourg a droit à une deuxième distribution, payée 300 F par l'administration des postes, il en résulte qu'une lettre mise à Bordeaux après 7 heures, ne sera remise à l'intéressé que le lendemain à 4 ou 5 heures, et cependant Sadirac n'est distant de Bordeaux que de 20 kilomètres.

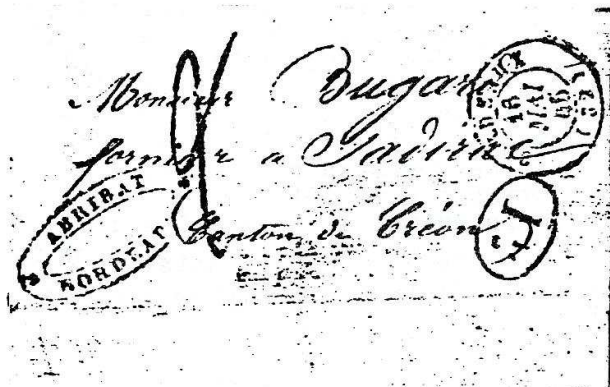
Depuis longtemps le conseil municipal a été amené, en raison des inconvénients cités plus haut, à rechercher s'il ne serait pas possible d'arriver à créer, sinon un bureau de poste, au moins un service auxiliaire municipal ou un facteur receveur de l'Etat....."

Mr LEGRIX de la SALLE- Maire.

En 1912, création d'un établissement de facteur receveur de l'Etat.

" Le conseil municipal après visite des lieux, propose la maison Eugène PELLE, au bourg, à peu près seule, pour le moment et susceptible de remplir les conditions exigées par les règlements postaux."

Mr PIOUS Jacques- Maire.



Lettre de 1845, adressée à Mr BUGARD, "Formier" à Sadirac, pour une commande de poteries.
(Document Mme CHASSAGNE)



DOCUMENT

MUSEE POSTAL DE PARIS

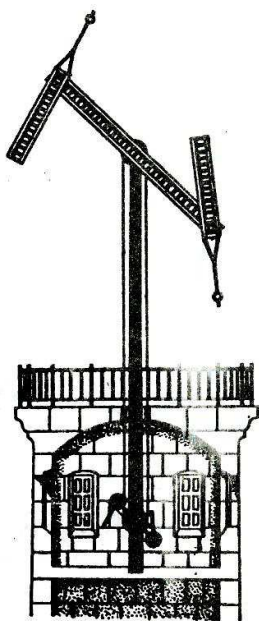
M. F. 62

La Tour du Télégraphe CHAPPE

de Sadirac

L'invention du premier système de signalisation visuelle qui permet de transmettre de longs messages, dans un délai de quelques dizaines de minutes, sur plusieurs centaines de kilomètres est due à Claude CHAPPE (1763-1805)

Cette invention ne constitue pas en elle-même un progrès technique mais un effort d'organisation pour répondre à des besoins nouveaux d'information rapide. Le mécanisme conçu par CHAPPE, après les essais de plusieurs moyens, pendant trois ans, était essentiellement constitué par une potence dont la branche horizontale, le régulateur, pouvait pivoter autour de son axe et qui portait à chacune de ses extrémités un bras articulé, l'indicateur. Lésés à leur base, les indicateurs étaient maintenus verticaux au repos; un dispositif très simple de manivelles et de cordes avec poulies de renvoi permettait à un exécutant de faire prendre au régulateur et aux indicateurs, différentes positions autour de leur axe de rotation.



Un tel mécanisme aurait pu être réalisé par un horloger, un siècle plus tôt, comme le fut celui de CHAPPE en 1793, par Abraham BREGUET. Mais il manquait alors un accessoire indispensable, la lunette à objectif achromatique qui était devenue, à la fin du XVIIIème siècle, un instrument pratique et assez répandu d'observation terrestre. A défaut de disposer d'une telle lunette, il aurait été indispensable de placer les stations à des distances si rapprochées que l'installation d'une ligne de télégraphe aurait été trop onéreuse, et la transmission trop lente pour que l'invention présentât, pour les contemporains, un avantage appréciable.

Les stations étaient constituées par des tours, construites en maçonnerie, dans des endroits dégagés, de façon que de l'une d'elles on aperçoive la station la plus proche de part et d'autre. La tour de Sadirac, qui n'existe plus fut construite en 1835 entre celle de Bouliac et de Capian. Cette dernière existe toujours au lieu dit: "le Télégraphe".

Les bras pouvaient prendre 196 positions différentes dont 92 seulement furent utilisées.

Le succès de CHAPPE fut rapide grâce à une coïncidence fortuite. Le premier message envoyé sur la ligne annonçait à la Convention la prise de Condé par l'armée révolutionnaire.

Sur la tour St Michel à Bordeaux furent installés les postes de correspondance suivants:

N°1 avec PARIS en 1823; N°2 avec BAYONNE en 1823; N°3 avec BLAYE en 1832; N°4 avec NARBONNE par TOULOUSE en 1834. Le N°3 devint vite sans utilité et la ligne fut supprimée en 1845. Les correspondances passaient avec des vitesses remarquables pour l'époque: de CALAIS à PARIS, par 33 postes sur 58 lieues, en trois minutes; de LILLE par 22 postes sur 60 lieues en sept minutes!!

Il y avait deux agents sur chaque tour. Ils travaillaient l'un de l'aurore à midi, l'autre de midi à la nuit.

Nous connaissons, grâce aux archives départementales les noms des "TELEGRAPHIERS" ou "STATIONNAIRES".

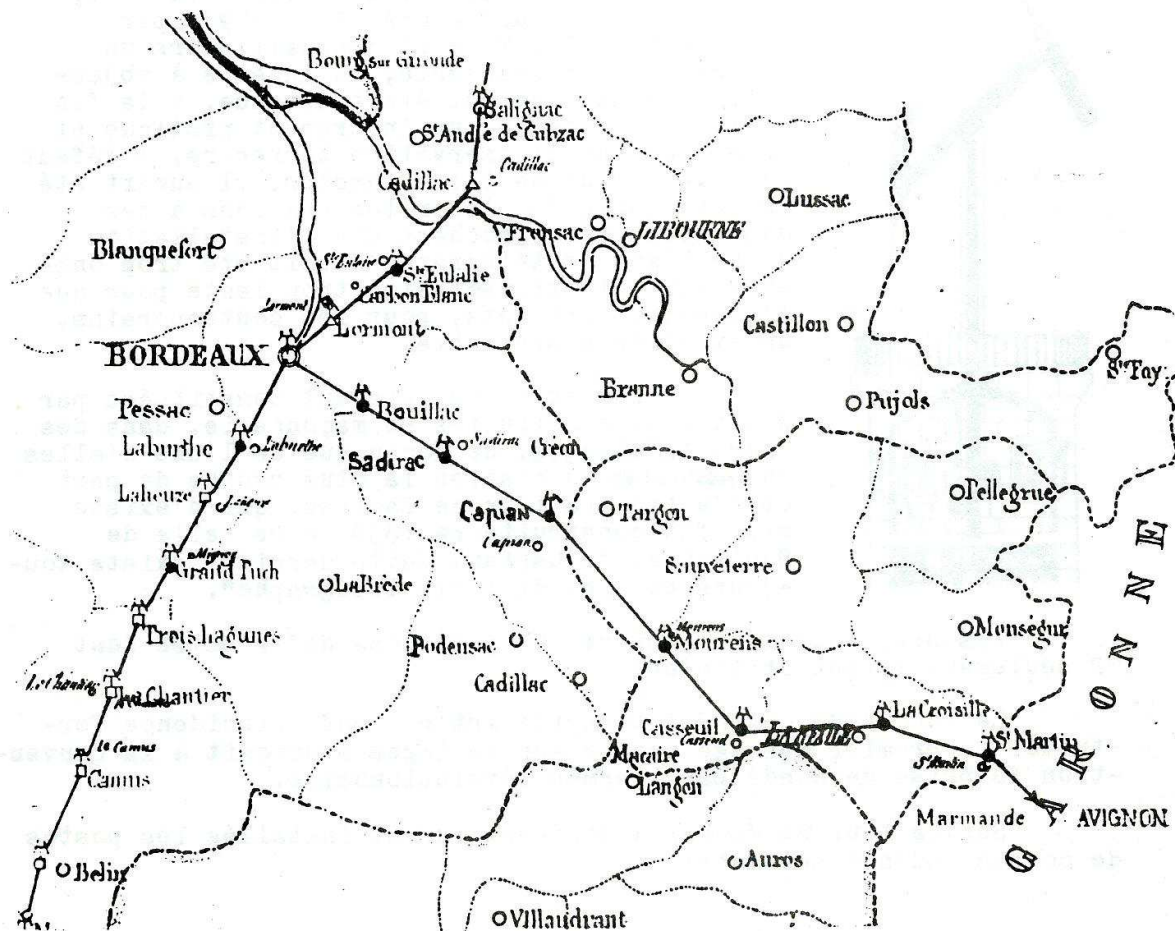
Pierre MARTIN- présent en 1836 et 1837- né le 24.02.1810 à Laruscade. Il s'est marié d'abord avec Jeanne ROBIN (décédée en 1835) puis avec Elisabeth DESPUJOLS.

Nous avons également: PARIS en 1836-1837; LEBLANC de 1840 à 1851; PELLE de 1840 à 1842; ROBIN jeune dit "gentil" de 1842 à 1845; VERDON de 1845 à 1853; CHABAN de 1851 à 1853.

En avril 1853 ce fut la cloture de la ligne et la fin de l'utilisation de la tour de Sadirac.

Le 9 Avril 1856, une lettre du maire indique que l'administration du Télégraphe a fait vendre par le Receveur des Domaines toutes les installations du Télégraphe qui existent dans la commune. Il signale également la vente du terrain et le désir du nouveau propriétaire de procéder à la démolition du bâtiment.

(Documentation: Archives départementales de la Gironde).



L'ESCLANCON

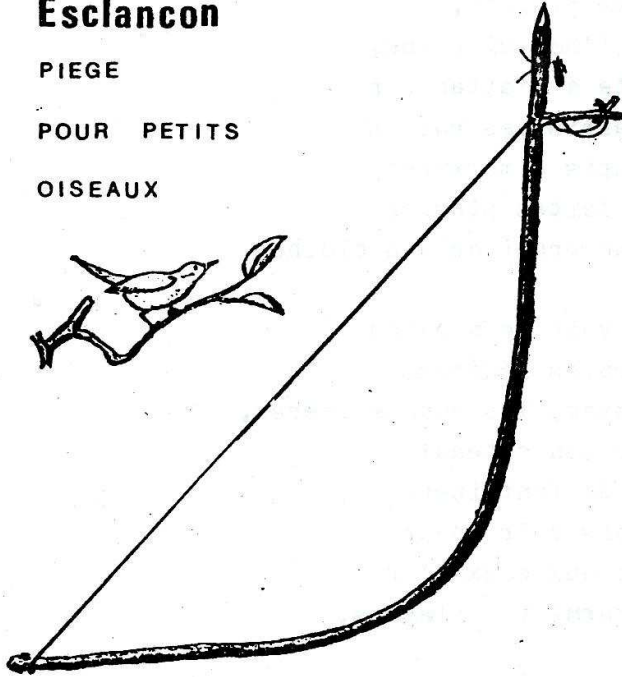
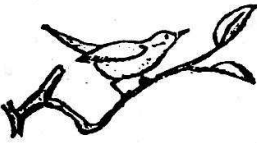
"Esclancon" piège cruel, pour les oiseaux qui s'y laissent prendre.

Esclancon

PIEGE

POUR PETITS

OISEAUX



Nom qui me rappelle mes vacances chez mes grands-parents, fermiers à Lignan de Bordeaux en 1907/1908, j'avais 8/9 ans.

Piège simple, qui était fait par mon grand-père pour ma distraction.

Une branche souple de noisetier ou de bourdaine, percée à une extrémité par un fil de fer rougi au feu, et une cordelette en double, qui, tendue fait ressort, un noeud sur cette cordelette à 10cm de son extrémité, côté trou et pouvant coulisser, un bois de 2cm retenant l'extrémité de la cordelette, des encoches faites au couteau aux bons endroits, un petit morceau de bois de 7cm environ, taillé à plat à une extrémité et avec deux encoches à l'autre, un crin de cheval et une sauterelle vivante sont également nécessaires.

Pour tendre l'appareil, il suffit d'appuyer sur une extrémité de la branche, de tirer la cordelette, le noeud à l'extérieur, de coincer la baguette de bois de 7cm sous le noeud et d'ouvrir l'extrémité double de la cordelette sur le bois, maintenue ouverte par les encoches, formant des ailes de papillon; attacher la sauterelle avec un crin de cheval, le fixer par une encoche à 5cm au dessus de la baguette.

L'esclancon se pose le long des haies d'aubépine ou des ronciers. L'oiseau, voyant la sauterelle, se pose sur la baguette, son poids la fait tomber, la corde se tend et l'oiseau reste pris par une patte(en principe).

En fin d'après-midi, après avoir battu la campagne, mes grands-parents travaillant aux champs, je faisais la tournée des pièges, et avec une certaine émotion, je prenais les pauvres petits oiseaux, encore vivants.

Il y avait aussi la chasse à la fronde(cela est une autre histoire).

Pauvres petits oiseaux, à cet âge les enfants sont sans pitié.

DELUGA Jean René
né le 20.02.1899



O MON PAYS DE LA GARONNE

O mon pays de la Garonne,
Pays de vin et de plaisir,
Où les gens ont l'âme si bonne,
Toujours si prête à s'attendrir;
Hameaux bâtis parmi les roches
Et les bois prompts à murmurer,
Clochers qui me faites pleurer
Quand je pense au bruit de vos cloches

Ah! je voudrais voir de nouveau
A travers les brumes légères,
Camblane et Quinsac, les bourgs frères,
Assis chacun sur son coteau!
Pays de bois et de fontaines,
Hélas! je voudrais voir encor
La large Garonne aux eaux d'or
Rouler au loin parmi tes plaines,

Comme un char couvert de raisins,
Trop chargé pour son attelage,
Poussé par les gens du village,
Et lourd du limon des chemins,
Fleuve semé d'îles divines
Que, -bruns l'hiver comme l'été, -
Contemplant avec majesté
Les pins de tes sombres collines!

André BERRY



Village de Cambes par J. Lépino.

DATES A RETENIR POUR 1987

Dimanche 25 Janvier : Assemblée générale de la Société dans la salle des fêtes de BONNETAN à 9^h 30

Samedi 4 Avril : Visite du Musée Sublacustre de SANGUINET. Ce Musée présente toutes les découvertes provenant des vestiges Gallo-Romains de LOSA, situé sous 5 mètres d'eau dans l'étang de Sanguinet. Visite commentée par le responsable des fouilles monsieur MAURIN ancien directeur de l'école de Lignan. Visite également du Musée de l'Hydraviation à BISCARROSSE Toute l'histoire des hydravions. Départ de Lignan 13 heures

Dimanche 14 Juin : Sortie de la Société à l'ILE D'AIX. Après 20 minutes de traversée vous pourrez découvrir, les fortifications à la Vauban avec leurs remparts, les demi-lunes et les douves maintenues en eau; les portes à ponts-levis, seuls passages permettant l'accès au village. La place d'Austerlitz, l'église st Martin, la maison de l'Empereur dernier asile de NAPOLEON avant sa reddition aux Anglais. Les vastes pièces de cette maison contiennent de très riches collections Le Museum Africain, la maison de la Nacre etc.....

Se faire inscrire rapidement Tel. 56.78.32.64 et 56.21.23.53

Si le nombre de participants le permet la sortie du 4 avril se fera également en Autobus.

LE MOT DU TRESORIER

Pour la bonne marche de la Société les adhérents sont priés de régler leur cotisation dans le premier trimestre de l'année. Pour permettre une amélioration du bulletin et afin de pouvoir continuer à l'imprimé il est nécessaire d'augmenter la cotisation de 5 fr et de la porter à 50 francs.

Adressez votre règlement à la

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE LIGNAN

ET DU CANTON DE CREON

MAIRIE DE LIGNAN DE BORDEAUX

33360 LATRESNE

C C P . 3575 65 B BORDEAUX

Merci.

LE Trésorier R. JAUBERT